

Réflexions sur l'inoculation de la petite vérole, et sur les moyens qu'on pourroit employer pour délivrer l'Europe de cette maladie. Mémoire lu le 19 juillet 1763, dans l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Lyon / [Jean-Baptiste-Antoine Rast de Maupas].

Contributors

Rast de Maupas, Jean-Baptiste-Antoine, 1732-1810.
Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.

Publication/Creation

Lyon : A. Delaroche, 1763.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/etn2zc37>

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

REFLEXIONS

SUR

L'INOCULATION DE LA PETITE VEROLE,

ET

SUR les moyens qu'on pourroit
employer pour délivrer l'Europe
de cette maladie.

*MÉMOIRE lu le 19 Juillet 1763, dans
l'Académie des Sciences, Belles-Lettres &
Arts de Lyon, par M. RAST, fils,
Docteur en Médecine de l'Université de
Montpellier, Professeur agrégé au Collège
de Lyon, Membre de l'Académie de la
même Ville, Honoraire de la Société d'Agric-
ulture, & Médecin de l'Hôpital général
de la Charité.*



A LYON,

Chez AIMÉ DELAROCHE, Imprimeur-
Libraire de l'Académie des Sciences, aux
Halles de la Grenette.

M. DCC. LXIII.

Avec Approbation & Permission.



Digitized by the Internet Archive
in 2020 with funding from
Wellcome Library



REFLEXIONS

SUR l'Inoculation de la petite vérole , & sur les moyens qu'on pourroit employer pour délivrer l'Europe de cette maladie.

Salus populi suprema lex esto.

Cic. de leg. l. 3. n. 8.

LE zele , que la sagesse de l'Arrêt du Parlement , doit exciter dans tous les Médecins , m'engage à communiquer à l'Académie des réflexions que l'amour du bien public & de la vérité m'inspire. Je les hazarderai , en attendant que les Facultés de Théologie & de Médecine de Paris , nous éclairent sur ce que nous devons penser de l'inoculation , quant au physique & quant au moral , & que le Parlement règle notre conduite à cet égard.

Forcé de combattre les opinions de

A ij

plusieurs personnes que j'estime , & dont je respecte les sentiments & le suffrage ; je dois d'abord prévenir que je suis éloigné de toute personnalité. Je crois que les malheurs de l'Inoculation doivent être entièrement rejettés sur cette méthode , & non point sur les Inoculateurs ; & je suis convaincu que si j'avois inoculé un grand nombre de personnes , j'aurois été aussi malheureux qu'eux. Enfin si je tombe dans des erreurs importantes, personne ne souhaite plus ardemment que moi de les voir relevées, confondues, & la vérité établie à leur place.

Je ne prends la plume que pour concourir, suivant mes forces, au bonheur de l'humanité ; mon repos ne dépend point d'une opinion que j'aurai embrassée avec trop peu de précaution. Si je dis le vrai ; si mes vues sont utiles & praticables, qu'on les suive & qu'on m'oublie ; si je me trompe, qu'on rende la critique aussi publique que mon erreur. Tels sont les souhaits que je forme en examinant si l'Inoculation de la petite vérole est utile ou nuisible aux hommes , & s'il n'y a point d'autre

moyen de les garantir des dangers de cette cruelle maladie. La partie morale est étrangère à mes études & à mon objet ; je laisse aux hommes éclairés & pieux que le Parlement a consultés à ce sujet, l'examen de cette difficulté ; je m'occuperai uniquement ici de la partie physique & médicinale.

PREMIERE QUESTION.

L'Inoculation de la petite vérole est-elle utile ou nuisible aux hommes ?

Pour décider si l'Inoculation est utile ou nuisible aux hommes & à la population, je n'entrerai point dans tous les raisonnements, auxquels on s'est livré pour & contre. Mon état me rend soumis à l'observation ; comme Médecin je fais gloire de ne croire sur de pareils objets que l'expérience. Voici comme elle parle à Londres, d'après le Nécrologe même de cette Ville, que tout le monde peut consulter ; & à Lyon, d'après les observations que j'ai faites, ou que la voix publique m'a fait connoître. Le Nécrologe Anglois,

en rapportant l'expérience de trente-huit années , décidera si l'Inoculation ne nuit pas à la population. L'histoire de l'Inoculation dans la Ville de Lyon , jettera quelque lumière sur les avantages ou les inconvénients que les particuliers peuvent retirer de cette méthode.

Ce fut en 1721 que la famille du Roi d'Angleterre fut inoculée , c'est à cette époque que je rapporte le commencement de l'Inoculation à Londres. Le Nécrologe , dont je me suis servi , termine ses calculs à la fin de 1758 , ce qui forme l'espace de 38 années.

Je recherche par une marche très-simple si l'Inoculation est utile ou nuisible à la population ; je compare le nombre des morts de la petite vérole dans Londres , avec celui des naissances pendant les trente-huit années qui ont précédé l'Inoculation , & pendant les trente-huit où elle a été pratiquée. La comparaison des deux nombres qui résultent de ce calcul , me donne la preuve de l'avantage ou du désavantage de cette méthode. On sent en effet que si , à égalité de naissances ,

il y a plus de morts de la petite vérole d'un côté ou d'autre , la population est augmentée ou diminuée par l'Inoculation , & cette méthode doit être accréditée ou rejetée. Ce calcul me paroît plus exact , que celui qui naîtroit en comparant les morts de la petite vérole , à la totalité des morts de différentes maladies ; parce que les enfants ont communément la petite vérole dans leur pays natal , & parce que dans une Ville comme Londres , où les étrangers abordent en différent nombre , suivant les temps de paix , de commerce , &c. ces mêmes étrangers augmentent le nombre des morts , sans charger celui des nés , & n'accroissent que très-rarement celui des morts de la petite vérole. Cependant pour faire reste de droit , je comparerai les morts de cette maladie , avec la totalité des morts avant & pendant l'Inoculation. La démonstration rigoureuse du mal ou du bien qui naissent de cette méthode , paroîtra alors à l'abri de la réplique.

Depuis 1683 jusques en 1720 inclusivement , c'est-à-dire pendant les 38

ans qui ont précédé l'Inoculation, il est né à Londres 595058 enfants; il y est mort en tout 840370 personnes; il y est mort 54040 malades de la petite vérole. Je dis 54040, quoique le Nécrologe semble en porter 55356, parce qu'on confondit pendant quatorze ans, depuis 1687 jusques en 1700, la rougeole avec cette maladie, & qu'en prenant l'année commune parmi les douze qui précéderent cette confusion & les douze qui la suivirent, nous avons trouvé le nombre de 94 pour terme commun, qui répété quatorze fois, donne 1316, à soustraire de 55356, & 54040 morts de la petite vérole pour résultat. Cette différence est même si peu considérable, que nous aurions pu l'abandonner sans inconvénient; mais elle servira à prouver notre exactitude.

Le nombre des morts de la petite vérole avant l'Inoculation, est donc à celui des nés comme 90 est à 1000; il est à celui qui comprend la totalité des morts, comme 64 est à 1000.

Depuis 1721 jusques en 1758 inclusivement, c'est-à-dire pendant les 38

années de l'Inoculation, il est né à Londres 613 608 enfants; il y est mort en tout 958527 personnes; il y est mort 78005 malades de la petite vérole.

Le nombre des morts de la petite vérole, depuis l'Inoculation, est donc à celui des nés, comme 127 est à 1000: il est à celui qui comprend la totalité des morts, comme 81 est à 1000.

Je dirai, pour m'exprimer plus clairement, qu'avant l'Inoculation, sur 1000 nés à Londres, il y en avoit 90 qui mouroient de la petite vérole; sur 1000 morts, il y en avoit 64 de la petite vérole; & que depuis l'établissement de l'Inoculation, sur 1000 nés, il y en a 127 qui meurent de la petite vérole, 37 par 1000 de plus qu'avant l'Inoculation; sur 1000 morts, il y en a 81 de la petite vérole, 17 par 1000 de plus qu'avant l'Inoculation; & par une conséquence inévitable, en posant pour base le premier calcul que nous avons prouvé le plus sûr, & multipliant $613 \frac{608}{1000}$ par 37, nous trouvons qu'il est mort à Londres, depuis l'Inoculation, 22700 malades de la petite

vérole, à très-peu près, de plus qu'il n'en feroit mort avant l'Inoculation. En prenant au contraire le second calcul pour base, & multipliant $958 \frac{527}{1000}$ par 17, nous trouvons encore, malgré l'infidélité qu'il présente à l'avantage de l'Inoculation, qu'il est mort à Londres, depuis l'introduction de cette méthode, 16294 malades de la petite vérole, de plus qu'il n'en feroit mort avant l'Inoculation. Tandis que pendant le même temps, la proportion des morts de la petite vérole, avec la totalité des morts diminuoit à Geneve, dans la progression suivante. Depuis 1581 jusqu'à 1600, elle étoit à peu près, comme 73 sont à 1000. Depuis 1601 jusqu'à 1700, elle ne fut, que comme 62 sont à 1000. Depuis 1701 jusqu'en 1750, elle n'a été, que comme 56, à peu près, sont à 1000.

Ce calcul, je l'avoue, m'étonne, & je ne peux plus résister à des démonstrations aussi évidentes, proposées en partie par les adversaires de l'Inoculation. Je me laisse entraîner d'autant plus aisément dans leur parti, qu'en répétant les calculs, je trouve toujours

le même produit; que j'ai vu l'objection tirée du Nécrologe Anglois, déjà proposée par M. de Haen en 1759, sans aucune solution; que je l'ai faite moi-même, ou fait faire aux plus célèbres Inoculateurs, & qu'elle est toujours restée sans réponse; que ceux qui ont répliqué à M. de Haen, se sont attachés à toutes les autres difficultés qui présentent beaucoup de raisons pour & contre; qu'ils n'ont pas même prononcé celle-là, & que leur silence sur un objet aussi important, peut en faire méconnoître la force, ou mépriser les conséquences.

Que diront en effet les partisans de l'Inoculation, qui par l'excès de leur zèle voyoient dans l'avenir plusieurs millions de François arrachés à une petite vérole mortelle sans son secours, en multiplioient déjà les générations, & craignoient que si la France tardoit trop long - temps de s'y soumettre, l'Angleterre n'envoyât des Colonies d'Inoculés pour nous engloutir? J'ignore quelle peut être & quelle sera leur réponse: mais c'est à cette grande difficulté que je les attends; je leur en

demanderais la solution au nom de l'humanité. S'ils la résolvent d'une manière claire, ils auront levé un des plus grands obstacles qu'on pût leur opposer : mais s'ils n'emploient que des subterfuges, des raisonnements captieux, pour combattre l'observation faite en grand, pendant plus de trente-huit années, par les Anglois mêmes, dans la ville où l'Inoculation a été le plus pratiquée : ou s'ils se taisent, j'oserai dire hautement, avec autant de force que l'amour de l'humanité m'en inspirera, qu'il faut bannir des Etats une méthode pestiférée, fondée sur de faux principes, sur des sophismes, de mauvais calculs, dans lesquels les données ne sont point les mêmes, qui porte l'épidémie & la contagion dans les temps les plus terribles & les moins propres à favoriser les efforts de la nature, & qui les multiplie au point de ne laisser aucun intervalle libre.

Insisteront-ils, en prétendant qu'il faut inoculer tous les enfants sans exception, dans les premiers mois de leur vie, afin de les mettre dans l'avenir à l'abri des épidémies? Je ne m'arrê-

terai point à la difficulté qu'un semblable projet rencontreroit dans les campagnes , où la plupart des enfants sont nourris ; tout le monde la sentira au premier coup d'œil : mais j'opposerai aux Inoculateurs leur avis même , par lequel ils défendent d'inoculer dans un âge aussi tendre. Je ne m'étayerai pas non plus sur l'incertitude du succès pour préserver d'une seconde petite vérole , ce qui ne seroit peut-être pas sans fondement ; mais je dirai qu'il est à cet âge tant d'enfants en si mauvais état , que leur insérer la petite vérole , ce seroit les livrer à une mort presque certaine , ce seroit commettre un horrible meurtre , dont je ne crois pas que les Inoculateurs veuillent jamais se souiller.

Mais ne trouvera-t-on point d'expédient pour inoculer la petite vérole , sans crainte d'en multiplier , d'en aggraver l'épidémie ? & les campagnes ne seront-elles pas un abri où on pourra suivre cette méthode sans danger pour le public ? Si ces campagnes étoient isolées ; si la sortie en étoit interdite à tout le monde , pendant l'espace d'un mois après la chute des croûtes & la

cessation de tous les symptomes de la
 petite vérole ; si on avoit la précaution
 de laver , de parfumer la maison , les
 habits & les hommes qui auroient
 touché médiatement ou immédiatement
 les malades , ainsi que leurs linges &
 leurs meubles , ou qui en auroient seu-
 lement reçu la vapeur , comme on fait
 en temps de peste , je conviens que
 tout le danger seroit pour les Inoculés ,
 & pour ceux qui les entourent. Mais
 qui voudra jamais se résoudre à ino-
 culer ou à se faire inoculer à ces con-
 ditions ? Si on promet de s'y conformer ,
 quelle certitude aura-t-on qu'elles soient
 suivies exactement ? Or si ceux qui ont
 soin de l'Inoculé communiquent avec
 les autres hommes , ne produiront-ils
 pas les maux que nous craignons avec
 tant de raison , & ne répandront-ils
 pas l'épidémie dans les villes & dans
 les villages ? Si on en doutoit , nous
 rapporterions l'observation de deux
 malades morts à Lyon d'une petite
 vérole qui leur fut communiquée par
 les Inoculateurs. L'une d'elles étoit
 préparée à l'Inoculation , & tomba
 malade le jour même qu'on avoit des-

tiné à cette opération. Mais le Nécrologe de Londres en dit plus sur cet objet, qu'il ne nous est nécessaire.

Je crois avoir suffisamment prouvé que l'Inoculation étoit nuisible à la population & aux hommes en général; j'ai pensé qu'aux yeux du Philosophe, du Patriote & du Chrétien, tous les hommes étant égaux, elle devoit par cette raison être bannie des Etats policés, fût-elle même utile aux particuliers. Mais si par une corruption du cœur, ou une erreur de l'imagination, on insistoit, en disant que si le bien public veut qu'on l'interdise, le particulier qui croit qu'elle peut lui être utile, doit se permettre la fraude; je répondrois que ces principes directement opposés au bon ordre & à la charité, ne seront jamais admis par des gens le moins du monde sages ou sensés, & que cette fraude doit être punie avec sévérité par le Gouvernement. Je pourrois au surplus opposer à ces mêmes principes ceux de la Politique, de la Philosophie & de la Religion; mais je laisse ce soin à des mains plus savantes & plus fermes que les miennes;

& je me bornerai, après avoir examiné en passant d'où peuvent naître les avantages de l'Inoculation pour les particuliers, à leur rapporter les succès & les malheurs de cette pratique dans Lyon.

Les Inoculateurs les plus éclairés sont obligés de convenir que la préparation qu'on fait subir à ceux qu'on veut inoculer, est inutile. Le premier & le plus zélé des partisans de l'Inoculation en France l'a avoué. Deux Demoiselles préparées avec soin à Lyon, ayant pris la petite vérole par le contact, en sont mortes : le célèbre M. Tralles, Médecin de Breslau, a éprouvé les mêmes malheurs sur plusieurs malades préparés de différentes manières. On ne peut cependant nier qu'il meurt moins d'Inoculés que d'autres malades de la petite vérole. Il est une raison physique de cet effet; & comme nous croyons qu'entre les petites véroles acquises par l'Inoculation, & celles qui naissent par les autres voies de contagion, la principale différence consiste dans l'écoulement & la suppuration de la plaie des Inoculés,

nous nous sommes persuadés qu'un semblable écoulement ouvert dès le principe de la maladie, à l'aide d'un vésicatoire aux jambes, rendroit les petites véroles qu'on regarde comme naturelles, aussi peu meurtrières que les inoculées. Les succès d'un célèbre Médecin de Paris, à la faveur de cette méthode, & plusieurs autres observations viennent à l'appui de notre sentiment, qui ne laisseroit, s'il étoit démontré, comme nous croyons qu'on peut le faire, que des avantages bien foibles ou imaginaires à l'Inoculation, en faveur des particuliers.

Depuis neuf ans on a inoculé à Lyon environ cent trente personnes. Tous les genres de malheurs qui peuvent être la suite de cette opération, sont arrivés. Près d'un tiers des Inoculés ont eu des petites véroles confluentes. Un enfant est mort d'un abcès au foie, par le dépôt sur ce viscere de l'humeur variolique, qui ne fit jamais aucune éruption, quoiqu'elles'annonçât après l'inoculation par les symptômes ordinaires. Deux jeunes personnes du sexe, inoculées inutilement par la mé-

rhode du vésicatoire , & ensuite par celle de l'incision , parurent ensuite la reprendre naturellement , l'une deux années, l'autre un an après l'Inoculation. Toutes les deux furent malades ou du moins très-valétudinaires pendant cet intervalle. La dernière eut une tumeur ulcérée au col , qui ne se dissipa qu'avec la petite vérole. Une autre l'a eue deux fois , d'abord par l'Inoculation , ensuite naturellement. Une Demoiselle inoculée après l'âge de puberté , qui jouissoit avant cette époque de la santé la plus ferme , a manqué plusieurs fois de périr pendant l'espace de deux années , par les hémorrhagies utérines énormes auxquelles la petite vérole inoculée donna lieu , & dont elle n'est point à beaucoup près rétablie. D'autres ont eu des dépôts devenus fistuleux , & qui après des années écoulées ne sont point encore taris. Une d'elles en est restée boiteuse. Des personnes saines inoculées sans effet n'en ont pas moins été incommodées très-long-temps. On ne peut raisonnablement douter que les Inoculateurs n'aient multiplié la contagion par le

contact, & donné lieu à des petites véroles mortelles. Plusieurs plaies faites pour inoculer, dans des gens d'ailleurs très-sains, se sont converties en ulcères dont il a fallu entretenir l'écoulement.

La petite vérole volante, les éréthipelles, les éruptions miliaires ont succédé très-fréquemment à la petite vérole inoculée; il n'est qu'un petit nombre d'Inoculés qui aient échappé à un de ces maux. Enfin toute la Ville a observé & fait que la plus grande partie des Inoculés ont été pendant long-temps ou sont encore d'une santé très-chancelante, qu'un teint plombé & la maigreur annoncent communément. Si quelques-uns ont paru se mieux porter après l'Inoculation, nous sommes induits à croire que c'est à l'écoulement de leurs plaies, comme à un cautère, qu'ils en ont été redevables. Je pourrois sans doute entrer dans beaucoup d'autres détails désavantageux à l'Inoculation, si j'avois fait des perquisitions à ce sujet. J'ai cru n'en avoir pas besoin, je les ai méprisées; j'ai raconté uniquement des faits dont j'ai été témoin ou que la voix publique m'a appris.

Mais serons-nous toujours en proie aux dangers de la petite vérole , & n'y aura - t - il d'autre ressource pour les hommes , que d'attendre , en baissant la tête , une maladie cruelle qui désole le genre humain ? Faut - il que cette horrible peste ravage pour toujours les Royaumes , qu'elle en retarde la population , qu'elle enleve une grande partie de leurs habitants , & qu'elle en défigure plusieurs ? Les Médecins ne trouveront-ils jamais un moyen sûr de nous en préserver ? Tel me paroît devoir être le vœu de tout homme qui s'occupe sérieusement à soulager ses frères , à dissiper même entièrement , s'il est possible , une partie de leurs maux. C'est dans cette carrière que je vais entrer. Je crois l'exécution du projet que je forme , aussi possible qu'elle seroit utile.

SECONDE QUESTION.

Quels moyens peut-on employer pour délivrer l'Europe de la petite vérole ?

AVANT de me livrer aux détails nécessaires , au développement de mes

idées, j'établirai trois vérités qui en prouveront l'utilité & la possibilité. La première, que la petite vérole n'est point une maladie nécessaire & inévitable; la seconde, qu'elle ne vient plus que par contagion; la troisième, qu'elle ressemble à la peste dans presque tous ses points. Ma conclusion sera simple: je dirai que pour délivrer l'Europe de la petite vérole, il faut se conduire suivant des principes directement opposés à l'Inoculation: loin de multiplier la contagion, il faut l'écarter, en prenant les mêmes précautions, en employant les mêmes moyens contre cette maladie, que ceux qui ont eu tant de succès contre la lepre & la peste.

Nous ne trouvons dans les anciens Auteurs Hébreux, Grecs, & Latins, aucune trace de la petite vérole; les Arabes ont été les premiers à décrire cette maladie dans le huitième ou neuvième siècle. Elle pénétra à peu près dans ce temps en Europe: l'Amérique fut plus heureuse; jusqu'au moment de la découverte qu'en firent les Européens, elle eut le bonheur d'en être exempte.

A cette époque elle fut ravagée avec autant de désolation , par cette maladie , que la peste en produiroit , si elle pénétrait en Europe. Elle n'a pas été connue en Chine de tous temps. Nous voyons au milieu des épidémies les plus fréquentes un très-grand nombre d'hommes , parmi lesquels je compte plusieurs Médecins , exempts de la petite vérole. Puisque la plus grande partie des hommes a été exempte de cette maladie , pendant tant de siècles , je crois avoir droit de conclure qu'elle n'est point une maladie nécessaire & inévitable ; qu'elle n'a aucun germe en nous , ou du moins que ce germe ne peut se développer que par la contagion.

Personne n'ignore que si l'on prend la précaution de s'éloigner de ceux qui ont eu la petite vérole , & de tout ce qui les a approchés , on se préserve de cette maladie , pour toute sa vie ; ou du moins jusqu'à ce que l'épidémie soit si étendue que les précautions se trouvent en défaut. On éprouve même qu'alors la fuite est une ressource assurée. l'épidémie de la petite vérole ne se montre point en même temps dans plu-

fleurs pays éloignés; ni même dans ceux
 qui sont voisins & soumis à la même
 température de l'air. Elle commence
 d'abord dans les Villes, d'où elle s'étend
 dans les Fauxbourgs, & successivement
 d'un village à l'autre, de proche en
 proche; on peut la suivre à pas lents,
 de maisons en maisons, de quartiers
 en quartiers. De quelque côté que nous
 jettions les yeux, nous ne pouvons l'en-
 visager que comme une maladie con-
 tagieuse qui se répand par le contact, par
 l'Inoculation pratiqué de différentes ma-
 nieres. Tout nous prouve à chaque ins-
 tant qu'elle est uniquement l'effet de la
 contagion; tout nous persuade que des
 hommes qui existeroient seuls au milieu
 d'un désert depuis le moment de leur
 naissance, seroient préservés de la petite
 vérole, comme l'ont été si long-temps
 les Américains, & que le peuple qui en
 naîtroit, jouiroit des mêmes avantages,
 aussi long-temps qu'il s'interdiroit la
 communication avec les infectés. Par
 toutes ces raisons, nous croyons avoir
 droit de conclure, avec le grand
 Boerhaave, que la petite vérole n'at-
 taque plus les hommes que par conta-

gion. L'évidence de cette vérité est d'ailleurs établie sur un grand nombre de ressemblances entre cette maladie & la peste.

Qu'on ne nous objecte pas qu'il est indispensable de convenir qu'un premier homme doit l'avoir eue spontanément, & que si un seul l'a prise sans contagion, d'autres peuvent la prendre de même. Nous en conviendrons sans qu'on puisse tirer de notre aveu aucun avantage; parce qu'il y a apparence que notre climat n'en favorise point la nouvelle formation, & que nous avons droit de rétorquer une similitude sans réplique. Tout le monde est à peu près d'accord que les virus syphilitique, lépreux, pestilentiel & galeux, ne se multiplient plus aujourd'hui parmi nous que par contagion; cependant le contraire a dû arriver; ils ont dû être autrefois vraiment spontanés. Or pourquoi n'en feroit-il pas de même du virus variolique, & par quelle raison admettroit-on plutôt ce changement à l'égard des autres virus, spécialement du syphilitique, tandis qu'on s'opiniâtreroit à le nier du variolique.

On

On auroit également tort de m'objecter que la petite vérole paroît quelquefois éteinte dans une Ville , dans toute une contrée , & que reprenant ensuite des forces , l'épidémie survient , sans qu'on sache d'où est venue la contagion. Tous les Médecins savent qu'il y a toujours dans les grandes Villes des malades de la petite vérole sans aucune interruption ; le Nécrologe de Londres n'en annonce aucune à ce sujet. Depuis 1675 le plus petit nombre des morts de la petite vérole a été en 1696 , année pendant laquelle il n'y en eut que 196 ; depuis l'établissement de l'Inoculation , les épidémies y ont été continuelles , & le moindre nombre a été 774 en 1753. Si la petite vérole n'abandonne jamais les grandes Villes ; si elles ont une communication libre avec les autres Villes & les Campagnes , l'objection tombe d'elle-même , & nous pouvons nous dispenser de dire que le temps pendant lequel on peut conserver le virus variolique sans qu'il se développe , n'est point encore déterminé ; nous croyons même avoir droit de penser que Mademoiselle *** qui fut

inoculée inutilement par le vésicatoire & par l'incision , qui resta valétudinaire pendant deux années, après avoir été inoculée , qui parut ensuite prendre la petite vérole naturellement , & qui depuis lors s'est bien portée, en conserva réellement le germe pendant ces deux années , & que sa petite vérole fut le fruit de l'Inoculation. Nous en dirons autant de Mademoiselle *** qui eut une glande du col ulcérée , pendant l'année qui s'écoula entre l'Inoculation & la petite vérole : celle-ci en tarit jusqu'aux moindres apparences.

Les points de ressemblance qui existent entre cette maladie & la peste , ne seront point difficiles à saisir. L'une & l'autre ne paroissent point avoir subsisté depuis le commencement du monde ; elles sont toutes les deux originaires des pays chauds de l'Orient ; la fuite & l'éloignement des pays ou des hommes qui en sont infectés , en mettent à l'abri ; elles sont épidémiques , contagieuses , & sporadiques ; le contact immédiat n'est pas nécessaire pour en répandre la contagion. Les

étoffes de laine , & toutes les préparations d'animaux , sont les corps les plus propres à recevoir & à communiquer l'infection. Elles attaquent rarement deux fois le même sujet , ce qui avoit engagé quelques enthousiastes de l'Inoculation de la petite vérole , à proposer celle de la peste. Lorsqu'elles se montrent dans un pays où elles n'ont jamais paru , ou bien dont on les a bannies depuis long-temps , elles font des ravages d'autant plus cruels , & l'épidémie en est toujours plus meurtrière. Dans les pays où elles sont endémiques & qu'elles n'abandonnent jamais , elles acquièrent de temps en temps des forces , par des circonstances particulières mal observées jusqu'à présent , & multiplient beaucoup le nombre de leurs victimes. Elles portent toutes les deux , leurs symptômes les plus ordinaires à l'extérieur ; & malheur à ceux en qui le siege du mal est interne. Ces symptômes consistent dans des tumeurs plus ou moins grandes & nombreuses , qui annoncent leur marche , le bon ou le mauvais état des malades. Elles ne peuvent être terminées

qu'après une coction & une dépuration plus ou moins promptes, & elles font périr le malade, si l'humeur qu'elles contiennent, rentre dans l'intérieur. Il est utile en temps de peste d'avoir un écoulement dans quelque partie du corps, il en dépure la masse; il seroit avantageux, sans contredit, à ceux qui n'ont point eu la petite vérole, d'en avoir un semblable dans les temps d'épidémie: on pourroit l'exciter par un vésicatoire, par un cautere, &c. Ce remede est du plus grand secours dans le commencement des petites véroles confluentes; & nous croyons avoir prouvé qu'on lui est uniquement redevable du cours tranquille de plusieurs petites véroles procurées par l'Inoculation. Dans la peste, le plus prompt & le plus sûr de tous les remedes, consiste à ouvrir & à extirper la tumeur, aussi-tôt que les solides y ont perdu leur action. Quelques Médecins modernes ont conseillé de couper les boutons de la petite vérole, lorsque la suppuration est terminée. (1) Enfin,

(1) Depuis la lecture de ce Mémoire, nous avons trouvé que le Savant Mead, dans son Traité de la

sans m'appesantir sur un plus grand nombre de détails, j'observerai que la peste a enlevé à Londres, depuis 1601 jusques en 1670 inclusivement, 717892 personnes, & que la petite vérole y en a fait périr 122338, pendant les 70 années qui se sont écoulées depuis le commencement de 1689 jusqu'à la fin de 1758.

Les Anglois, en écartant la contagion, sont parvenus à ne voir périr qu'une seule fois de la peste dans leur Patrie depuis 1680. Les précautions qu'on a prises dans toute l'Europe, ont eu à peu près le même succès. Le préjugé, l'ignorance des Levantins & des Turcs, nous dirions même leur stupidité, les persuadent encore, malgré l'exemple heureux des Européens, que la peste est une maladie qui a son germe dans eux-mêmes, & que toutes leurs précautions ne pourroient jamais l'éloigner entièrement de leurs Etats. Ils ne croient pas même qu'elles puissent diminuer l'épidémie; & s'endormant

Peste, ne cesse de comparer ces deux maladies entre elles, de prouver leur analogie; & que Schreiber a développé cette même ressemblance dans sa description de la peste de l'Ukraine en 1738 & 39.

dans ce cruel repos, ils s'éveillent souvent saisis de bubons pestilentiels, qui les conduisent au tombeau. Ils voient par intervalles cette horrible maladie reprendre des forces, ravager leurs Provinces, & moissonner une grande partie de leurs habitants, sans en devenir plus sages. Croirons-nous donc leur exemple préférable au nôtre ? Instruits par leurs malheurs, comme par nos succès, en ce qui concerne la peste, serons-nous dissemblables à nous-mêmes, & rejetterons-nous au sujet de la petite vérole, la méthode qui nous a si bien réussi contre l'autre fléau ? Celui-là est moins cruel à la vérité ; mais la dixième partie des hommes qui naissent & qu'on arracheroit des bras de la mort, n'est-elle donc point assez précieuse pour solliciter toute notre vigilance & nos travaux ? Quelques difficultés que présenteroit l'exécution d'un projet qui conserveroit chaque année à la France seule au moins 40000 ames, doivent-elles effaroucher & en écarter pour toujours l'idée ? & d'ailleurs ces difficultés sont-elles aussi insurmontables qu'on pourroit l'ima-

giner ? L'exposé succinct de mon plan mettra sans doute en état d'en juger.

Je propose d'établir dans toutes les Villes un Hôpital hors de l'enceinte des murs, où l'air soit pur, dans lequel tous les malades de la petite vérole, de quelque état, de quelque âge qu'ils soient, seront obligés, sous peine de bannissement, de venir se rendre dans les premiers jours de l'éruption, aussitôt que la petite vérole se fera reconnoître : temps auquel la contagion n'est point à craindre. Là les pauvres seront traités gratuitement aux frais de l'Etat, des Villes ou des Hôpitaux qui seront soulagés par ce nouvel établissement, auquel on pourra encore attacher les revenus de quelques Bénéfices, qu'on appliquera à cette bonne œuvre. Là les gens aisés trouveront des appartements à différents prix ; ils y seront soignés avec tout l'appareil qu'ils demanderont, & ils augmenteront le revenu de la maison par leurs aumônes, & par leurs dépenses.

On exceptera de cette règle, ceux qui ayant des Hôtels dans lesquels ils habitent seuls, consentiront à n'en sor-

tir , ou laisser sortir quoi que ce soit , qu'un mois après la chute des croûtes de la petite vérole , & qu'après avoir fait laver & parfumer tout ce qui aura servi aux malades & en aura reçu la vapeur. Ils feront encore obligés de consentir qu'on interdise toutes les portes , si on en excepte une seule , où une sentinelle sera placée à leurs frais depuis le commencement de la maladie , jusqu'au moment où la sortie sera devenue libre.

Les Hôpitaux établis feront servis par des Prêtres , des Médecins , des Chirurgiens , des Apothicaires , des Infirmeriers , des Garde - malades & des Domestiques qui seront enfermés dans la même enceinte pendant six mois. Ils céderont ensuite leurs places à d'autres Prêtres , Médecins , Chirurgiens , Infirmeriers , &c. Avant de rentrer dans la Ville , ils changeront entièrement d'habits & de vêtements , ils seront baignés & même parfumés , comme on fait en temps de peste.

Les malades pourront amener avec eux dans l'Hôpital leurs parents , leurs Médecins , leurs amis , & leurs domes-

riques ; mais ce sera à leur charge , & à condition que ces derniers ne pourront sortir de l'Hôpital qu'après le bain , le changement d'habits & le parfum.

Les malades ne pourront sortir de l'Hôpital qu'un mois après la chute totale de leurs croûtes , après avoir également changé de vêtements , & avoir été baignés & parfumés.

Pour les transporter dans l'Hôpital , au milieu des temps les plus mauvais & les plus froids , sans aucun danger pour eux , on aura une espece de voiture fermée exactement , à une seule ouverture près , nécessaire pour la liberté de la respiration , garnie intérieurement de couvertures & de draps , qu'on changera & qu'on lavera chaque fois qu'ils auront servi.

Les porteurs vivront au milieu de la Ville , mais ils seront obligés de se vêtir , lorsqu'ils porteront les malades , d'une espece de chemise semblable à celle que nos voituriers de pierre ou de plâtre portent par dessus leurs habits. Ils auront des gants de toile ; ils changeront des uns & des autres chaque

fois qu'ils auront porté un malade. Les draps qui auront enveloppé les malades, les chemises & les gants des porteurs seront lavés par des gens de l'intérieur de l'Hôpital, qui n'approcheront jamais les personnes atteintes du virus variolique. On pourroit donner cet emploi aux jardiniers.

On obligera, outre cette précaution, les porteurs à se laver, chaque fois qu'ils auront porté un malade, les mains avec du savon & ensuite avec du vinaigre.

En arrivant dans l'Hôpital, la porte d'un vestibule leur sera ouverte; ils aideront au malade à sortir de la voiture, ils le placeront sur un fauteuil, sans jamais toucher ceux qui desservent l'intérieur de la maison, qui placeront à leur tour le malade dans le lit qui lui sera destiné.

L'appartement d'où sera sorti le varioleux, sera lavé & parfumé, pour plus grande précaution, comme en temps de peste, par des officiers nommés à cet emploi. On en laissera les fenêtres ouvertes pendant quinze jours. On cessera de l'habiter pendant

ce temps, s'il est possible. Les linges, les couvertures & les matelas du malade seront lavés tout de suite.

Sur les frontieres du Royaume, on aura soin de faire laver, parfumer & retenir quelques temps ceux qui viendront d'un pays où il y aura épidémie de petite vérole. On s'interdira même toute communication avec ceux où l'épidémie fera plus meurtriere. Le temps & l'expérience apprendront jusqu'à quel point il faut multiplier les précautions.

Lorsqu'il y aura une épidémie de petite vérole dans les campagnes, on formera des lignes déterminées par les grands chemins, les rivières, les gros ruisseaux & les montagnes. Ces lignes gardées par des troupes, seront aussi étroites qu'il sera possible. Il ne sera permis à personne, sous peine de bannissement, de passer au delà.

Les Médecins qui seront de relais dans l'Hôpital, iront dans les campagnes, pour veiller à la santé des malades, & pour rendre compte de l'épidémie à celui que la Cour préposera.

Lorsque l'épidémie attaquera les bourgs & les villages qui sont sur les grandes routes , on établira dans le hameau voisin , ou dans la grange la plus prochaine , une espece de petit Hôpital , qui sera servi de la même maniere que ceux des villes , & dont on interdira la communication jusqu'au terme fixé.

Par cet arrangement les François ne trouveront plus dans les Médecins , les Inoculateurs & les malades des sources de contagion ; ils verront croître de jour en jour l'espérance d'atteindre une longue vie sans éprouver les horreurs & les dangers de la petite vérole.

Les malades auront l'avantage d'être conduits par des Médecins entièrement dévoués à l'étude d'une seule maladie , qui y acquerront dès-lors un plus grand degré de lumieres , & feront bien plus en état d'en opérer la guérison.

Cet établissement ne sera pas d'une grande dépense pour la plupart des villes. Paris a l'Hôpital Saint Louis ; Lyon , celui de la Quarantaine ; les ports de mer ont également leurs mai-

sons de Quarantaine , leurs Lazarets.

On pourra prendre dans les autres villes les couvents qui sont hors des murs pour en faire des Hôpitaux ; plusieurs communautés , plusieurs ordres destinés à l'hospitalité , pourront rentrer dans leur premier institut : ils n'auront fait que changer de malades & de maladies.

On ne fera dans cet établissement que suivre les vues sages & les succès de nos peres , qui parvinrent à éteindre la lepre , le feu Saint Antoine & plusieurs autres maladies contagieuses , en multipliant les Hôpitaux pour chaque maladie ; en interdisant aux malades , sous les peines les plus séveres , la communication avec les sains ; en fondant des Hospitaliers , des Ordres Religieux , dont nous voyons des traces à chaque pas. On a employé de nos jours des voies de rigueur bien plus dures contre les scorbutiques qui refusoient de se faire transporter dans l'Hôpital Saint Louis. On n'éteignit la peste de Marseille & du Gévaudan , qu'en défendant , sous peine de la vie , de passer au delà des lignes déterminées ,

jusqu'à ce que toutes les traces de cette maladie fussent effacées ; pourra-t-on trouver après cela la loi du bannissement trop cruelle, & n'est-il pas juste que celui qui veut nuire à la société, en soit banni ?

Le danger du transport dans les Hôpitaux, les suites & les effets d'un air infecté par la réunion des malades, seront peut-être autant de motifs qu'on opposera à l'exécution de mon projet ; mais quels que soient mes adversaires, je ne recourrai jamais qu'à des faits pour leur répondre. Il est constant que dans toutes les villes où il y a des hôpitaux, on transporte chaque jour, avec beaucoup moins de précaution que je n'en propose, des malades de la petite vérole, sans qu'il en naisse, que très-rarement, des événements fâcheux. Nous voyons dans l'Hôtel-Dieu de cette Ville, malgré l'infection de l'air, cette maladie se terminer plus heureusement que dans le reste de la Ville, & y enlever à proportion un moindre nombre d'hommes. Et si cette observation étoit sérieuse, je dirois, sans parler des soins avec lesquels

Je desiré que l'air soit purifié & renouvelé dans les Hôpitaux dont je forme le projet , que la fondation de ceux qui existent & qui honorent la religion & l'humanité , est un acte meurtrier & détestable , dont il faudroit éteindre la mémoire.

Il pourroit se faire encore que les riches envisageassent comme une loi dure & barbare , celle qui les condamneroit à sortir de leurs maisons pour se soumettre aux traitements dans des lieux absolument destinés à cet effet. Je réponds qu'ils seront maîtres, s'ils habitent seuls un hôtel, de s'y renfermer sous les conditions portées par le second article de ce projet , après en avoir obtenu la permission des Magistrats; qu'ils trouveront dans l'Hôpital de plus grands soins qu'ils ne pourroient s'en procurer chez eux , & que d'ailleurs la nécessité n'admet aucune considération , aucune distinction.

Cette voie , qui seroit sans doute bientôt suivie de toute l'Europe , qui deviendrait par - là de plus en plus facile à exécuter , banniroit la petite vérole de cette partie du monde ,

comme on en a banni la peste ; & peut-être parviendrait-on avec les mêmes soins chez tous les peuples , à en éteindre le germe , comme on a éteint celui de la lepre , & à la faire évanouir de la terre entière.

F I N.

VU le Consentement de l'Académie & l'Approbation , permis d'imprimer. A Lyon , le 28 Juillet 1763.

DELAFFRASSE.